

JOURNEE ETHIQUE 2018

La Rotonde, Centre des Humanités, le 14 juin 2018, 8H30 – 16H30

Journée conjointement organisée par le département Biosciences et le Centre des Humanités de l'INSA Lyon

Matin

8H30. Accueil. Café/Thé- Agora Centre des Humanités

9H. Mot d'accueil par Marianne Chouteau

9H15 – 11H15. Les étudiants 3BIM/3BB présentent leurs réflexions

Discussion avec Philippe Amiel

11H15 – 12H30. Conférence-débat de Philippe Amiel.

« L'équité d'accès à l'innovation thérapeutique »

Résumé : L'équité d'accès à l'innovation thérapeutique pour les malades est une problématique qui touche les médicaments déjà développés lorsque leur prix de mise sur le marché est très élevé (50 000 à 100 000 € pour une année de traitement, par exemple, un prix jugé parfois exorbitant). Cette problématique touche aussi les essais cliniques de traitements lorsque tous les malades n'ont pas les mêmes opportunités pour tenter leur chance alors que la participation à ces essais, dans certains cas (les essais « ciblés » en oncologie), améliore ou stabilise l'état d'un patient sur deux. La présentation évoquera les réflexions juridiques et éthiques autour desquelles s'organise le débat dans ces deux domaines.

12H30 – 14H. Déjeuner à l'AGORA.

Après-midi

14H – 15H. Lecture des nouvelles des élèves-ingénieurs de l'atelier d'écriture.

15H – 16H30. Pièce de théâtre interprétée par les élèves-ingénieurs.

Adaptation et mise en scène de Davyd Chaumard

A partir de *Jeanne et les Post-Humains* de Fabrice Hadjadj

Philippe Amiel est sociologue et juriste de la santé, chercheur à l'UMR Inserm/Paris-Diderot U 1123 ECEVE (« Épidémiologie clinique et évaluation économique appliquées aux populations vulnérables »). Directeur de l'Unité de recherche en sciences humaines et sociales de l'Institut Gustave-Roussy de 2005 à 2015, il a travaillé principalement sur la sociologie des « survivants » du cancer, sur le droit des malades à participer aux essais cliniques et sur le droit et l'éthique de la recherche sur l'être humain. Il enseigne la sociologie et le droit de la santé à la faculté de médecine de l'Université Paris-Diderot — où il est co-responsable du diplôme interuniversitaire de Droit de l'expertise médico-légale (<https://diudem.fr>). Philippe Amiel est membre du [Comité d'évaluation éthique de l'Inserm](#) (CEEI) et du [Comité Éthique et Cancer](#) de la Ligue contre le cancer. Il est par ailleurs avocat à Paris